

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe ItemAdolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848, 1849. | L'esprit de prévoyance a mal tourné.](#)

Adolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848, 1849. | L'esprit de prévoyance a mal tourné.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0197

SourceBoite_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Blanqui, Adolphe](#)

Références bibliographiques[Blanqui, classes ouvrières](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb301125029>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Blanqui, Adolphe (1798-11-21 -- 1798-11-21)

TITRE Des classes ouvrières en France, pendant l'année 1848

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1849

EDITEUR Paris : Pagnerre , 1849

Ad Blouqui
Des et. ouvriers
Jol. C. univ 1848
1845

L'impôt de prévoyance a mal tourné

"Une prévoyance et tenir et même un peu s'occuper
à succéder à l'impôt aux vieilles habitudes d'insouciance
des ouvriers. On leur a persuadé qu'ils avaient
droit de demander à l'État, et que l'État avait
le droit et la possibilité de leur garantir du
travail de leur vie et du repos dans leurs vieux
jours."

En 1848 "la seule garantie qui m'empêche
au bord de l'écoulement "républicain", est "la promesse
de la tranquillité de la vieillesse de parvenir". Or
cela "jusqu'à nos jours, la loi ne peut pas assurer
à personne" (249).

BnF
MSS

